

Le saviez-vous ?

Saviez-vous qu'il y a dans les hôpitaux de la République, des médecins et des praticiens de santé, qui vous soignent, vous opèrent, pratiquent des accouchements et des césariennes et collectent le sang, tous les jours et cela depuis des années, auxquels le ministère de la Santé refuse d'accorder l'autorisation officielle d'exercer la médecine et la pharmacie en France ?

Saviez-vous qu'en France, pays des Droits de l'Homme et de l'Egalité, il existe des professionnels de santé titulaires d'un Bac + 12 et d'une expérience professionnelle de plusieurs années en France, devenus aujourd'hui incontournables pour le bon fonctionnement et la continuité des soins dans les hôpitaux, mais qui sont exploités par un système institutionnalisé qui les maintient dans une précarité à vie ?

Saviez vous que vous êtes soignés dans les hôpitaux par certains médecins et praticiens de santé qui perçoivent la moitié du salaire de leurs confrères pour un travail égal ? Qu'en est il du principe « à travail égal, salaire égal » ?

« L'exercice de la médecine en France repose sur une exigence de qualité et sur la prise en compte de la sécurité des soins délivrés aux patients » répond le ministère de la santé. Alors, l'exercice médical de ces praticiens en activité depuis des années dans les hôpitaux de France, respecte t-il ces exigences ? CERTAINEMENT ! Puisqu'ils vous soignent et vous opèrent depuis des années. Mais les pouvoirs publics préfèrent les maintenir dans cette précarité illimitée pour des raisons économiques et une commodité dans l'exploitation de leurs compétences les rendant une main d'oeuvre pas chère, jetable et renouvelable ! Ce comportement, est-il digne des principes fondamentaux et des valeurs de la République ?

Alors que la priorité actuelle du gouvernement est « l'intégration et l'égalité des chances », le ministère de la Santé s'oppose à une intégration cohérente et digne de ces praticiens précaires, qui exercent leur profession et rendent des services loyaux depuis des années dans nos hôpitaux, sans reconnaissance officielle ni garantie d'avenir ! Ces praticiens pourraient être l'exemple rêvé afin de concrétiser immédiatement la bonne volonté du gouvernement à l'intégration et l'égalité des chances. De belles promesses qui restent visiblement difficiles à appliquer !

INPADHUE